



Liste des dépanneurs agréés pour les véhicules légers et les poids lourds

Etablissement	Adresse	Téléphone	Activité	
			VL	PL
BAYI Auto	111 avenue de Basingstoke - BP 20 - 61001 ALENCON	02 33 15 22 35	X	
SEES AUTOMOBILE	Route de Mortagne- 61500 SEES	02 33 27 84 10	X	
VTS AUTOMOBILE	ZI - Rue des Erables - 61120 VIMOUTIERS	02 33 12 20 40	X	
DEPARDE & BAILLIF	Route de l'Aigle - 14290 VESPIERE	02 31 32 83 73	X	
ROYER Assistance	135 route de Lieurey - 27560 GIVERVILLE	02 32 45 95 21	X	X
BRIERE	3 rue du Chemin Noir - 27300 MENNEVAL	02 32 43 52 08	X	
LGL	RD 413 - 27800 BOISNEY	02 32 44 21 76	X	
CANTREL ASSISTANCE	RD438 - 76500 LA LONDE	02 35 18 13 94	X	X
BAYI TRUCKS	4 rue Lazare Carnot - BP 20 - 61001 ALENCON	02 33 15 22 00		X
POIDS LOURDS BERNAYENS	RD438 - 27270 SAINT QUENTIN DES ISLES	02 32 43 24 82		X



TARIFS DES INTERVENTIONS (Tarifs toutes taxes comprises fixés par l'arrêté du 19 novembre 2018 publié au journal officiel le 25 novembre 2018)

Type d'intervention	Véhicule dont le poids est inférieur ou égal à 1,8 tonne	
	Forfait en euros TTC	
	(1) Forfait de base	(2) Forfait majoré
Dépannage sur place (forfait)	126,93 €	190,40 €
Dépannage sur aire de repos ou de services après remorquage (forfait)	126,93 €	190,40 €
Remorquage jusqu'à l'atelier dépanneur (forfait)	126,93 €	190,40 €
Remorquage en un lieu choisi par le client dans la limite de 5 kms après la sortie de l'autoroute. Les kilomètres supplémentaires sont décomptés en sus du forfait suivant le tarif de l'entreprise. (forfait)	126,93 €	190,40 €
Type d'intervention	Véhicule dont le poids est supérieur à 1,8 tonne et inférieur à 3,5 tonnes	
	Forfait en euros TTC	
	(1) Forfait de base	(2) Forfait majoré
Dépannage sur place (forfait)	126,93 €	190,40 €
Dépannage sur aire de repos ou de services après remorquage (forfait)	156,95 €	235,43 €
Remorquage jusqu'à l'atelier dépanneur (forfait)	156,95 €	235,43 €
Remorquage en un lieu choisi par le client dans la limite de 5 kms après la sortie de l'autoroute. Les kilomètres supplémentaires sont décomptés en sus du forfait suivant le tarif de l'entreprise. (forfait)	156,95 €	235,43 €
(1) Forfait de base : applicable pour tous les appels des automobilistes effectués du lundi au vendredi, entre 8 h 00 et 18 h 00		
(2) Forfait majoré : (forfait de base majoré de 50 %) : applicable pour les appels des automobilistes effectués entre 18 h 00 et 8 h 00, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés		
Véhicule dont le poids total est égal ou supérieur à 3,5 T	Les tarifs sont librement déterminés par les dépanneurs agréés	